



1375, des Riveurs, local 500  
Lévis (Québec) G6Y 0A2  
418 837-0873  
distributionsabr@hotmail.com

**FDS**  
(FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ)

**DHP-220**  
(RÉVISÉE LE 25 NOVEMBRE 2021)

**SECTION 1 : IDENTIFICATION ET UTILISATION DE LA MATIÈRE**

NOM COMMERCIAL DU PRODUIT	<b>Technikem DHP-220</b>
USAGE DU PRODUIT	<b>Dégraisseur ultra puissant</b>
TMD	<b>Non réglementé</b>
FABRICANT / FOURNISSEUR	<b>Distributions ABR inc.</b>
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	<b>418 837-0873</b>

**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

DESCRIPTION DES RISQUES	<b>DANGER : Le produit peut être corrosif.</b>
EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ À COURT TERME	<b>Voies d'exposition :</b> ⇒ <b>YEUX</b> : Peut causer des brûlures chimiques (Catégorie : 2A) ⇒ <b>PEAU</b> : Peut causer des brûlures chimiques légères (Catégorie : 1A) ⇒ <b>INGESTION</b> : Peut causer des brûlures chimiques (bouche, gorge et estomac) ⇒ <b>INHALATION</b> : Peut irriter les voies respiratoires

**SECTION 3 : COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS -****MÉLANGE**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CAS	POURCENTAGE
MONOÉTHANOLAMINE	141-43-5	5 à 10 %
MÉLANGE DE TENSIOACTIFS :		
⇒ ÉTHOXYLATE D'ALCOOL	68439-45-2	1 à 5 %
⇒ ÉTHOXYLATE D'ALCOOL	68991-48-0	
ORTHOPHOSPHATE DE TRISODIUM	7758-29-4	0,1 à 1 %
NITRILOTRIACETIC ACID, TRISODIUM SALT	5064-31-3	0,1 à 1 %

**SECTION 4 : PREMIERS SOINS**

YEUX	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contacts, le cas échéant, et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. <b>Obtenir une assistance médicale le plus vite possible.</b>
PEAU	Rincez immédiatement à grande eau froide pendant 15 minutes. En même temps, retirer les vêtements contaminés et bien les laver avant de les réutiliser. <b>Si l'irritation persiste, obtenir une assistance médicale.</b>
INHALATION	Placer immédiatement la victime à l'air frais. <b>Si les symptômes persistent, obtenir une assistance médicale.</b>
INGESTION	Ne pas faire vomir, sauf sur instructions d'un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ni de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un verre d'eau. <b>Obtenir immédiatement de l'assistance médicale.</b>

Recommandations : **TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

En cas de malaise, contacter un médecin et lui présenter la fiche technique de santé-sécurité, afin qu'il prenne connaissance des substances contenues dans le produit.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

**SECTION 5 : DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE**

<b>INFLAMMABILITÉ</b>	Non inflammable selon les critères du SIMDUT.
<b>PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX</b>	<b>Peuvent comprendre : oxyde de carbone.</b>
<b>PRODUITS EXTINCTEURS</b>	En fonction des matières environnantes : poudres chimiques.
<b>DANGER D'INCENDIES PARTICULIERS</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

**SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

<b>PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES</b>	Ne pas toucher ni marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher la substance déversée sans des vêtements appropriés. Tenir les personnes à l'écart de l'endroit du déversement.
<b>PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT</b>	Ne jamais évacuer la substance dans les ruisseaux, les lacs ou les eaux publiques.
<b>MODE DE CONTENTION DE LA SUBSTANCE</b>	Arrêter la fuite en respectant les conditions de sécurité. Empêcher la substance de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts et les espaces restreints.
<b>MODE DE NETTOYAGE</b>	Consulter les renseignements de danger de la présente fiche technique de sécurité. Absorber les petits déversements à l'aide d'une matière absorbante, placer dans des contenants pouvant être fermés et bien les étiqueter. Pour les grands déversements, contacter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.

**SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE**

<b>CONDITIONS D'ENTREPOSAGE ET DE MANUTENTION</b>	<b>Gardez hors de la portée des enfants.</b> Entreposer dans un contenant bien fermé, à l'abri des matières incompatibles. Manipuler en respectant de bonnes pratiques d'hygiène. Éviter le contact avec la peau, les yeux ainsi qu'avec les vêtements. Éviter le gel et les températures élevées.
<b>TEMPÉRATURE DE RANGEMENT</b>	De 5 à 30 degrés Celsius.

**SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

LIMITES D'EXPOSITION	ACGIH TLV
----------------------	-----------

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CAS	TWA
MONOÉTHANOLAMINE	141-43-5	Non disponible
MÉLANGE DE TENSIOACTIFS : ⇒ ÉTHOXYLATE D'ALCOOL ⇒ ÉTHOXYLATE D'ALCOOL	68439-45-2 68991-48-0	Non disponible
ORTHOPHOSPHATE DE TRISODIUM	7758-29-4	Non disponible
NITRILOTRIACETIC ACID, TRISODIUM, MONOHYDRATE	5064-31-3	Non disponible

MESURES D'INGÉNIEURIE	Ventilation générale conforme à la sécurité des usagers.
PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE	Porter des lunettes de protection en tout temps.
PROTECTION DE LA PEAU	Porter des gants de caoutchouc.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Porter un masque sur la bouche et le nez.
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE	Ne pas boire ni manger pendant l'utilisation. Se laver les mains après l'utilisation.

**SECTION 9 : DONNÉES PHYSIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide	APPARENCE	Liquide incolore
ODEUR	Faible	SEUIL OLFACTIF	Léger
PH	11,04	SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Mélange homogène
POINT D'ÉBULLITION	Non disponible	VITESSE D'ÉVAPORATION	Non disponible
POINT DE FUSION / DE GEL	Non disponible	VISCOSITÉ	Non disponible
PRESSION DE VAPEUR	Non disponible	TEMPÉRATURE INFLAMMATION	Non disponible
POINT D'ÉCLAIR	Non disponible	LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ	Non disponible
DENSITÉ	1.01 - 1.09	LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ	Non disponible
COEFFICIENT EAU / HUILE	Non disponible	DENSITÉ GAZEUSE	Non disponible

**SECTION 10 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE**

RÉACTIVITÉ	Ce produit peut entrer en réaction avec des acides forts.
RISQUES DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Non prévu si les conditions de manutention sont respectées.
STABILITÉ CHIMIQUE	Ce produit est stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
CONDITIONS À ÉVITER	<b>Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.</b>
SUBSTANCES INCOMPATIBLES	Acides et agents oxydants.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Oxyde.

**SECTION 11 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

COMPOSANT	CAS	LC50 (4HR) INH, RAT	DL50 (ORALE, RAT)	DL50 (CUTANÉ, LAPIN)
MONOÉTHANOLAMINE	141-43-5	Non disponible	1 722 mg/kg	1 101 mg/kg
MÉLANGE DE TENSIOACTIFS : ⇒ ÉTHOXYLATE D'ALCOOL ⇒ ÉTHOXYLATE D'ALCOOL	68439-45-2 68991-48-0	Non disponible	2 000 mg/kg	2 000 mg/kg
ORTHOPHOSPHATE DE TRISODIUM	7758-29-4	Non disponible	3 120 mg/kg	7 940 mg/kg
NITRILOTRIACETIC ACID, TRISODIUM MONOHYDRATE	5064-31-3	Non disponible	1 300 mg/kg	10 000 mg/kg

**EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË**

YEUX	Peut provoquer une irritation grave.
PEAU	Peut provoquer une irritation.
INHALATION	Peut irriter les voies respiratoires.
INGESTION	Peut provoquer une irritation gastro-intestinale et des nausées.
SENSIBILISATION À LA MATIÈRE	Non dangereux selon les critères du SIMDUT.
EFFETS CHRONIQUES	Non dangereux selon les critères du SIMDUT.
STATUT CANCÉROGÈNE	Non dangereux selon les critères du SIMDUT.
EFFET SUR LA REPRODUCTION	Non dangereux selon les critères du SIMDUT.
TÉRATOGENICITÉ	Non dangereux selon les critères du SIMDUT.

<b>MUTAGÉNICITÉ</b>	Non dangereux selon les critères du SIMDUT.
<b>SUBSTANCES SYNERGIQUES</b>	Non disponible.

### SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité :** Comme le pH de ce produit est élevé, il est probable qu'il produise une importante écotoxicité s'il est exposé aux organismes et aux systèmes aquatiques.

<b>PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ</b>	Non disponible	<b>TOXICITÉ AQUATIQUE</b>	Non disponible
<b>BIOACCUMULATION</b>	Non disponible	<b>COEFFICIENT DE PARTAGE</b>	Non disponible
<b>MOBILITÉ DANS L'ENVIRONNEMENT</b>	Non disponible	<b>ÉVOLUTION DES PRODUITS CHIMIQUES</b>	Non disponible
<b>EFFET SUR L'ENVIRONNEMENT</b>	Non disponible	<b>AUTRES EFFETS</b>	Non disponible

### SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>INSTRUCTIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS</b>	Élimination selon la réglementation locale.
<b>DÉCHETS DES RÉSIDUS / PRODUITS NON UTILISÉS</b>	Élimination des déchets selon la réglementation environnementale.
<b>EMBALLAGES CONTAMINÉS</b>	Ne pas réutiliser les contenants vides ou à utiliser avec précaution.

### SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

<b>TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES (TMD - CANADA)</b>		
<b>APPELLATION</b>	Liquide légèrement corrosif	
<b>CLASSE DE DANGER</b>	Non applicable	
<b>NUMÉRO UN</b>	Non réglementé	
<b>POLLUANT MARIN</b>	Non disponible	

## SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce produit est classé en fonction des critères de risque et cette fiche de données de sécurité renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Classement SIMDUT : Contient un faible pourcentage de matières corrosives.

Étiquetage SIMDUT



## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

### CLAUSE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Les renseignements fournis dans la présente fiche technique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en œuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons précisé. Les conditions d'utilisation du produit étant hors de contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire, conformément aux règlements du SIMDUT 2015. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, de blessures ou de dommages indirects résultant de l'utilisation des présents renseignements. Distributions ABR inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou à leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors de contrôle de Distributions ABR inc. Par conséquent, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation, afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, à la manipulation ainsi qu'à l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. **Les renseignements se rapportent uniquement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière, sous une autre forme ou dans un autre procédé.**

Réglementation SIMDUT 2015

DATE D'ÉMISSION	25 novembre 2021
DATE DE LA PROCHAINE RÉVISION	25 novembre 2024

Veillez noter que, dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.